

Le Service des Étrangers est ouvert à la circulation des clients.

**Un rendez-vous est nécessaire pour toutes les visites !
Aucune entrée sans la confirmation écrite d'un rendez-vous !
Aucune entrée sans une couverture du nez et de la bouche !**

1. Date de rendez-vous/ dépôt d'une demande

Merci de réserver un rendez-vous en ligne et de nous le faire savoir par e-mail à auslaenderbehoerde@halle.de.

<https://www.halle.de/de/Verwaltung/Online-Angebote/Online-Dienste/Terminvereinbarung/Termin-Auslaenderbehoerde/>

Vous pouvez joindre directement à l'e-mail le formulaire de demande rempli ainsi que tous les documents.

Important

Dans le cas d'un rendez-vous dans les délais, avant l'expiration du titre de séjour, le titre de séjour existant est considéré comme maintenu au moment de son expiration, jusqu'à la décision du Service des Étrangers. (§ 81, par.4 AufenthG – Loi relative au séjour des étrangers en Allemagne)

Si la nature de votre demande n'est pas mentionnée ici, veuillez écrire votre demande par e-mail à auslaenderbehoerde@halle.de. Nous vous répondrons sous peu.

Veuillez noter que votre demande par courrier électronique ne peut être traitée de manière optimale que si vous indiquez l'intégralité de vos données personnelles (nom, prénom, date de naissance, adresse actuelle, et si possible votre numéro de dossier)

Seul un entretien avec au maximum deux personnes à la fois est possible, nous vous prions donc d'être accompagné pour faire surveiller les enfants pendant le rendez-vous.

Les pièces à joindre au dossier doivent être présentées en intégralité et avec les copies. Prière d'apporter les frais de traitement et une photographie biométrique récente. Vous trouverez le formulaire de demande en cliquant sur le lien suivant : <https://www.halle.de/Publications/694/33-019.pdf>

La preuve de réservation du rendez-vous doit être apportée à l'entretien.

2. Collecte de documents.

Au moment de l'approbation, vous recevrez un rendez-vous pour récupérer vos documents.

Si vous avez une question à ce sujet, vous pouvez envoyer votre demande par e-mail à auslaenderbehoerdeinfothek@halle.de.

La preuve du rendez-vous et l'ancien titre de séjour doivent être présentés lors de la visite pour la collecte.

Veuillez vous présenter à l'heure à tous les rendez-vous.

Un questionnaire de santé doit toujours être rempli avant d'entrer dans l'établissement de service public.

Vous pouvez télécharger celui-ci à l'adresse suivante :

https://www.halle.de/Publications/9181/Gesundheitsfragebogen_fuer_Besucher_innen_deu.pdf

Votre Service des Étrangers